

Programme de la formation

Préparer son audit de surveillance Qualiopi

Mise à jour 10-2022

Cette formation vous permettra de revoir les attendus des 32 indicateurs d'appréciation et de réajuster vos méthodes et procédures de gestion des formations afin de préparer votre audit de surveillance Qualiopi.

Durée : 7h réparties suivant 4h de sessions de formation en distanciel synchrone et 3h en autonomie avec des contenus e-learning à intégrer et des exercices à réaliser

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Profil du stagiaire

Organismes de formation, Centre de bilan de compétences certifiés Qualiopi et qui souhaitent revoir leur process pour rester dans la course.

Prérequis

Aucun pré requis n'est nécessaire si ce n'est avoir réalisé des formations et/ou des bilans de compétences depuis l'audit initial de certification Qualiopi

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Etudier les éventuelles évolutions en terme de réglementation de la formation professionnelle
- Revoir l'intérêt de la démarche qualité
- Revoir les attendus et les indicateurs d'appréciation en détail
- Se préparer à l'audit de surveillance

CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE)

- **Etudier les éventuelles évolutions en terme de réglementation de la formation professionnelle**
 - o Les évolutions
 - o Les acteurs et différentes parties prenantes
 - o Les financements - ce qui change
 - o Zoom sur le CPF
- **La démarche qualité**
 - o Modalités de l'audit de surveillance
 - o rappel du cycle de certification
 - o Rappel des 7 critères en bref
 - o Rappel des 4 familles d'actions (Formation - Bilan de compétences - VAE - Apprentissage)
- **Zoom sur les 7 critères et les 32 indicateurs d'appréciation**
 - o Critère 1 : Les conditions d'information du public sur les prestations
 - o Critère 2 : L'identification précise des objectifs des prestations proposées et l'adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires lors de la conception des prestations
 - o Critère 3 : L'adaptation aux publics bénéficiaires des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation mises en œuvre
 - o Critère 4 : L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en œuvre
 - o Critère 5 : La qualification et le développement des connaissances et compétences des personnels chargés de mettre en œuvre les prestations
 - o Critère 6 : L'inscription et l'investissement du prestataire dans son environnement professionnel
 - o Critère 7 : Le recueil et la prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées

PRO'Pulse Gestion

Email : formation@propulsegestion.fr

Tel: 0769671998



• L'audit de surveillance en face à face

- o Les éléments déclaratifs et les informations documentées à produire
- o Élaborer concrètement son dossier pas à pas
- o Préparer un audit blanc pour être prêt le jour j

ORGANISATION

Formateur

Je suis Agnès DUVENT,

Fondatrice de PRO'Pulse Gestion & Formatrice spécialisée dans la gestion et l'accompagnement des prestataires de formation

Moyens pédagogiques et techniques

- Formation en visio conférence via l'application Zoom,
- Documents supports de formation partagés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Travail personnel et exercices à réaliser
- Mise à disposition en ligne de documents supports au cours de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation

- Relevés de connexion.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Formulaires d'évaluation de la formation.

Accessibilité des personnes en situation de handicap

Toutes mes formations sont accessibles et envisageables pour les personnes en situation de handicap.

Contactez-moi afin d'adapter au mieux la formation selon vos besoins spécifiques : Agnès DUVENT - agnesduvent@propulsegestion.fr

Modalités et délai d'accès

L'inscription devra parvenir à l'organisme de formation dans un délai d'au moins 30 jours avant le début de la formation.

Un entretien individuel sera réalisé par le formateur pour analyser les attentes et besoins et valider les prérequis éventuels.

L'inscription sera ensuite validée à réception par l'organisme de formation de la convention de formation signée au minimum 15 jours avant le début de la formation.

Outils et matériels nécessaires pour le suivi de la formation :

- Un ordinateur ou une tablette pour les classes virtuelles synchrones via ZOOM.
- Ordinateur, tablette ou smartphone pour les session e-learning.
- Une connection Internet